

Note 2003 / 1

**Nomination du nouveau Secrétaire général de la Convention
Rapport de la 8^e Session de la Conférence des Parties contractantes
Résolutions adoptées par la Conférence des Parties contractantes à sa 8^e Session
Rapport de la 29^e Réunion du Comité permanent
Comptes vérifiés pour l'exercice 2001**

Le Bureau de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

Nomination du nouveau Secrétaire général de la Convention

Le Bureau Ramsar a le grand plaisir d'annoncer que le Comité permanent, à sa 29^e Réunion, à Gland, Suisse, du 26 au 28 février 2003, a nommé M. Peter Bridgewater nouveau Secrétaire général de la Convention pour succéder à M. Delmar Blasco lorsque le mandat de celui-ci prendra fin, le 31 juillet 2003. Vous trouverez, ci-joint, pour information, une copie de l'annonce portée sur le site Web de la Convention.

Rapport de la 8^e Session de la Conférence des Parties contractantes

Le rapport de la COP8 de Ramsar (Valence, Espagne, 18 au 26 novembre 2002) se trouve en annexe.

Résolutions adoptées par la Conférence des Parties contractantes à sa 8^e Session

La version finale des 46 Résolutions adoptées par la COP8 de Ramsar est jointe en copie imprimée. Les Résolutions sont également disponibles dans les trois langues officielles de la Convention, sur le site Web de Ramsar à l'adresse: http://www.ramsar.org/index_cop8.htm Les Résolutions et d'autres documents de la COP8 sont également disponibles sur CD-ROM du Bureau Ramsar.

Rapport de la 29^e Réunion du Comité permanent

Le rapport intégral de la 29^e Réunion du Comité permanent qui a eu lieu à Gland, Suisse, du 26 au 28 février 2003, se trouve ci-joint ainsi qu'un document contenant les Décisions prises à cette réunion. Comme d'habitude, le rapport intégral est distribué en anglais seulement et le texte des Décisions en anglais, français et espagnol, selon le cas.

Comptes vérifiés pour l'exercice 2001

Le Comité permanent a examiné les comptes vérifiés du Bureau Ramsar pour l'exercice 2001 à l'occasion de sa 27^e Réunion qui a eu lieu à Valence, Espagne, le 17 novembre 2002, juste avant l'inauguration de la COP8 de Ramsar. Vous trouverez ci-joint une copie de ces comptes vérifiés.

Le Bureau de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 19 mars 2003